

Madame, Monsieur,

Forte de son succès ces 4 dernières années, l'opération "1école/1table" est reconduite et même renforcée. Pour cette année scolaire, elle va permettre à **60 écoles affiliées à l'UGSEL** de s'équiper de tables extérieures dans leur cour de récréation (soit environ 1 école sur 6 candidates).

Avec le concours de la délégation nationale UGSEL, les écoles ont la possibilité de postuler à cet appel à projet pour aider à l'achat d'une table extérieure, fixe pour la Métropole et mobile pour l'Outre-Mer.

Le coût de cette table (1200€ prix public) sera partagé entre d'une part la FFTT et ses partenaires (Cornilleau, Initiatives et Kertrucks), et d'autre part l'école et ses partenaires, le reste à charge pour l'école n'étant plus que de 250€ (soit 80% de remise !!).

Pour postuler, chaque école intéressée devra remplir entre le **24 septembre et le 17 novembre 2025** ce formulaire [Google Forms](#). Dès le formulaire validé, votre candidature sera active (sans réception d'une notification) et il nous sera possible de le consulter.

Parmi les divers critères de sélection :

- **engagement à participer au "challenge des récréations"** (organisé fin mars/début avril 2026 lors de la SOP), votre éventuelle participation à l'édition 2025 étant un vrai bonus.
- avantage aux écoles non-lauréates ayant déjà postulé au moins 2 fois à "1 école / 1 table"
- école ayant un projet dynamique autour de l'utilisation de cette table extérieure, avec bonus si collaboration avec un club pongiste ces 3 dernières années
- répartition des écoles lauréates en fonction du nombre de candidatures dans chaque territoire

Fin novembre/début décembre, le choix des écoles retenues sera fait par une commission mixte FFTT/UGSEL. Avant Noël, l'ensemble des écoles candidates seront informées du résultat.

La livraison des tables sera effectuée mi-février 2026 aux écoles **ayant réglé leur participation financière** restant à charge. Sans paiement fin février, la table sera attribuée à une autre école candidate.

En appui à l'apport de cet équipement pour la cour des écoles retenues, un kit matériel (raquettes et balles outdoor) ainsi qu'un guide pédagogique vous sera fourni, à destination des élèves pour une prise en charge autonome de la table en temps hors classe, des enseignants pour une aide à l'enseignement de la pratique pongiste, et des animateurs périscolaires.

Merci pour votre participation à cette vaste opération partenariale d'équipement et de soutien à

l'animation sportive dans les écoles qui, nous l'espérons, répondra à vos besoins et vos attentes.



**Mickaël Mevellec**

**Référent Ping éducatif**

Pôle Développement des Pratiques

06 84 55 16 99

3 rue Dieudonné Costes - 75013 Paris

